

PV du Conseil municipal du 20 juillet 2020

Présents : Eulalie Pinto, Cécile Boismard, Vincent Llorens, Luc Mabilde, Mathieu Santini, Marie Sarda, Dirk Eberhard,

Excusés : Antoine Baratier, Marie Laure Ruiz

Procurations : Pierre Chevenard pour Eulalie Pinto, Michael Jung pour Dirk Eberhard

Secrétaire de Séance : Marie Sarda

Ordre du jour :

3 ajouts à l'ordre du jour :

- Assujettissement à la TVA pour le budget du lotissement du Cazal
- AGEDI : désignation d'un délégué
- Autorisation préalable et permanente de poursuites données au comptable de la commune pour le recouvrement des produits locaux

Vote oui pour à l'unanimité

1) Désignation et élection des représentants au sein de la commission intercommunale d'aménagement et foncier agricole forestier et environnemental

Il s'agit du projet de remembrement entre les communes de Festes et St André, Bouriège et Bourigeole

Proposition pour la nouvelle mandature :

- pour le foncier Mathieu Santini et Pascal Pavie pour les titulaires
Denise Froschl suppléante
- pour le forestier Dirk Eberhard et Bernard Fabié pour les titulaires
Pascal Laffont et Florent De Jonge suppléants

Pour les représentants de la mairie : Me la maire Eulalie Pinto de fait et Pierre Chevenard suppléant

Vote oui pour à l'unanimité

2) Affectation du résultat 2019 lotissement du Cazal

Déficit investissement 2520 euros

Déficit fonctionnement 2694 euros

Total déficit 5214 euros

Vote oui pour à l'unanimité

3) Vote du budget 2020 lotissement du Cazal

Prévisions de fonctionnement 230 000 euros

Recettes de fonctionnement 230 000 euros

Dépenses d'investissement 115 000 euros

Recettes d'investissement 115 000 euros

Vote oui pour et 3 abstentions

4) Vote des subventions aux associations

- Les Maillols : 2000 euros vote oui pour à l'unanimité
- Comité des Fêtes : 3000 euros, vote oui pour 2200 euros à 8 voix et une abstention
- Artémuse : 1400 euros, vote oui pour 1000 euros à l'unanimité
- AREP espace de vie sociale : 1500 euros et pôle jeunesse 250 euros vote oui pour à l'unanimité
- Terre de passage : 500 euros vote oui pour à l'unanimité
- Ta Vu : 230 euros vote oui pour à l'unanimité

5) Bâche à incendie de Besse : consultation des entreprises

Proposition de donner autorisation à Me la maire afin de contacter les entreprises pour demander les devis

Vote oui pour à l'unanimité

6) Loyer logement communal de St André

Les augmentations de loyer ont été faites par rapport à l'indice de la construction alors qu'elles auraient dû être faites par rapport à l'indice de référence des loyers : après re-calcul, le loyer devrait être de 255 euros à partir du 1^{er} août 2020

Vote oui pour à l'unanimité

7) Assujettissement à la TVA pour le budget lotissement du Cazal

Vote oui pour à l'unanimité

8) AGEDI : désignation d'un délégué

Il s'agit du logiciel de la mairie pour les convocations, la comptabilité le cadastre..., syndicat mixte moitié public moitié privé

Proposition pour être désigné comme délégué Vincent Llorens

Vote oui pour à l'unanimité

9) Autorisation préalable et permanente de poursuites données au comptable de la commune pour le recouvrement des produits locaux

Me Marie Pierre Crouzet est l'actuelle comptable de la commune

Vote oui pour à l'unanimité

10) Questions diverses

- Proposition d'un spectacle de théâtre de l'association Arts Vivants jusqu'à fin septembre au sein de notre commune : oui sur le principe Me la maire se renseigne et voir si possibilité avec les Maillols (qui sont actuellement en travaux) pour les accueillir ou en extérieur sur la place
- Mail de Marc Leseney en rapport avec une demande de raccordement en eau pour le bâtiment lieu dit du château : Luc Mabilde va demander des précisions à l'intéressé

Fin de la séance à 23 h